

COMITE DU NORD DE TENNIS DE TABLE

LIGUE
HAUTS DE FRANCE



FEDERATION FRANCAISE

Président du Comité du Nord
Madame Delphine MISZTAL

☎ 06.87.42.96.29
✉ delphine.misztal@cdntt.fr

ORCHIES, le 29 Août 2025

Aux Associations ayant des équipes en
Championnat départemental seniors et jeunes
pour la Saison 2025/2026

Information :

A la Présidente du Comité du Nord
aux Membres du Comité du Nord
aux Coordonnateurs des Districts
au Responsable Technique Nord
au Président de la C.S.R.
au Secrétariat de la Ligue Hauts de France

Mesdames, Messieurs les Présidents,

La Commission Sportive Nord vous prie de prendre connaissance des consignes, choix départementaux et annexes actualisés pour le Championnat par équipes 2025/2026. Les consignes générales de la Commission Sportive Régionale sont également applicables, celles du Comité du Nord ne concernant que l'application des règlements fédéraux par rapport aux choix départementaux pour les équipes disputant le Championnat par équipes départemental seniors et jeunes.

Au titre de cette saison 2025/2026 vous trouverez un document « Préambule » reprenant les changements réglementaires par rapport à la saison 2024/2025 ou en rappel de changements intervenus la saison dernière. Nous vous invitons donc à en prendre connaissance dès à présent et à en informer vos licencié(e)s quant à leur application.

Il est rappelé que l'utilisation des feuilles de rencontre ou de la feuille GIRPE V1 ou V2 est obligatoire. Une photocopie peut être utilisée et l'équipe adverse fait une photo avec son téléphone à la fin de la rencontre et que la répartition après la rencontre se fait comme repris sur le document « Préambule » cité ci-dessus.

Changement du GIRPE : à télécharger voir sur le site FFFT ou www.fftt.com/girpe/).

RAPPEL :

*En cas d'annotation au verso du 1er volet de la feuille (pour incident, arrêt de la rencontre, blessure, carton, ...)
une copie du 1er volet (recto et verso) est à envoyer au secrétariat du Comité du Nord de Tennis de Table - contact@cdntt.fr
(le 2ème volet est à remettre au club adverse). Les 2 clubs doivent garder leur feuillet que pourra leur réclamer la CSN*

Bonne saison sportive.

Le Secrétaire Général
du Comité du Nord
Michel DORCHIES

Le Président de la C. S. N.

Bruno REVEL